
M.E.S., Numéro 131, Vol. 3, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 11 décembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

DE LA FORMALISATION DES ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL*Cas de la ville de Kinshasa*

par

Antoine KWAYENO-TANGI

*Chef de Travaux, Institut Supérieur du Commerce
Apprenant, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Kinshasa*

Résumé

Dans toutes les économies du monde, qu'elles soient occidentales ou africaines, les petites et moyennes entreprises (et industrie) constituent les instruments de création des richesses et de l'emploi. Cependant la crise que connaît la République Démocratique du Congo aujourd'hui sur le plan économique, et surtout social est sans précédent et imaginable. Elle date il y a une vingtaine d'années et beaucoup plus amplifiée depuis les pillages de 1991-1993. En conséquence, le développement du secteur informel qui échappe au contrôle de l'administration fiscale pourtant manipulant des chiffres très importants susceptibles de contribuer au développement de l'économie nationale. L'informel a pris le caractère d'une réalité qui paraît incontournable alors qu'elle recouvre des enjeux économiques non négligeables, devant impacter sur l'assiette fiscale. D'où la nécessité de la formalisation de ce secteur qui occupe une plus grande part de la population congolaise et kinoise en particulier. L'étude recommande l'identification des activités y afférentes pour commencer par celles présentant les aspects de structurations jusqu'aux plus complexes.

Mots clés : *Petites et moyennes entreprises/Petites et moyennes industries, formalisation, secteur informel, secteur formel, stratégies de formalisation.*

Abstract

In all economies of the world, whether Western or African, small and medium-sized businesses (and industry) constitute the instruments of wealth and employment creation. However, the crisis that the Democratic Republic of Congo is experiencing today on an economic and especially social level is unprecedented and imaginable. It dates back around twenty years ago and has been much more amplified since the looting of 1991-1993. As a result, the development of the informal sector which escapes the control of the tax administration even though it manipulates very important figures likely to contribute to the development of the national economy. The informal sector has taken on the character of a reality which seems unavoidable even though it covers significant economic issues, having an impact on the tax base. Hence the need for the formalization of this sector which occupies a larger share of the Congolese and Kinshasa population in particular. The study recommends the identification of related activities, starting with those presenting aspects of structuring up to the most complex ones.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, de nombreuses recherches et publications sur le secteur informel, en particulier celui de la République démocratique du Congo, révèlent toutes, avec raison, qu'il s'agit surtout d'un secteur aux réalités très complexes.

Selon le Bureau International du Travail (2013, P.3), le secteur informel « demeure une source majeure d'emploi, voire la source principale, dans de nombreux pays, où ce secteur se compose de travailleurs indépendants ou de petites entreprises, sans structures formelles ni organisation du capital, et l'emploi occasionnel. » Signalons que l'importance de ce secteur peut toutefois nuire à la vitalité économique d'un pays et à la richesse des individus. C'est ainsi que pour les experts de la Banque Mondiale qui ont lancé les stratégies de réduction de la pauvreté dans les années 2000, le secteur informel constitue aussi un obstacle à une allocation efficiente des facteurs de production (Traillit, 2013).

Toujours dans le même ordre d'idée, La Porta et Shleifer (2014) observent une relation négative entre l'importance de l'informel dans une région et le niveau du revenu des personnes. Ils invitent aussi à cet effet les Etats à déployer des actions afin de réduire la part du secteur informel dans l'ensemble de leur économie, car celui-ci prive les salariés de protection sociale, freine aussi la croissance économique et réduit les recettes fiscales.

Les Etats ne peuvent pas aussi disposer des fonds nécessaires pour répondre aux énormes défis de développement économique et social.

En effet, en dépit des stratégies de politiques publiques mises en œuvre jusqu'à ce jour, la taille du secteur informel ne cesse d'augmenter. En ce qui concerne le cas particulier de la République Démocratique du Congo, l'essor de ces unités de production informelle est lié, d'une part, aux différentes crises économiques qu'a connues le pays avec comme corollaires entre autres la baisse des investissements publics (Dirat, 2002), l'accroissement du taux de chômage, d'autre part des faillites et des compressions d'effectifs des entités, au faible emploi des diplômés et d'un grand nombre d'employés licenciés. Et l'informalisation de l'économie

formelle avec notamment les entreprises qui migrent du formel vers l'informel ou encore les entreprises formelles, qui appliquent les pratiques informelles (Bureau International du Travail, 2014).

Hormis la présente introduction, la structure de cette étude repose sur trois points. Le premier circonscrit brièvement le concept *informel*, le deuxième se focalise sur les notions relatives à la formalisation des activités du secteur informel au secteur formel et le dernier point quant à lui, se contente de démontrer que la formalisation comme facteur d'intégration du secteur informel au secteur formel. Une brève conclusion y met terme.

I. DEFINITION DE L'INFORMEL

La définition du secteur informel est très controversée au sein de la littérature, et constitue le premier défi auquel tout chercheur qui s'intéresse à la question se trouve confronté, car il faut retenir qu'il n'existe pas une définition universelle de l'informel.

Signalons cependant, qu'un grand nombre d'études se réfèrent à l'approche du bureau international du travail (1993, 2000) qui appréhende l'informalité par la taille de l'entité et l'absence d'enregistrement ; dans le même sens, l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 1997) définit l'économie informelle comme *Output* des unités de production non enregistrées auprès de l'administration fiscale ou de sécurité sociale. En outre, l'organisation internationale du travail (OIT), définit l'entreprise informelle comme une entreprise non enregistrée, dont le propriétaire est un individu ou encore un ménage est non dissociable de celui de la firme, où il n'existe pas la tenue d'une comptabilité fiable pouvant retracer les opérations de l'entreprise (OIT, 2002).

Aucune de ces définitions ne fait surtout l'unanimité au sein de chercheurs dans la mesure où elles varient selon les institutions, l'étude ou le pays. En République démocratique du Congo, la définition du secteur informel repose essentiellement sur le critère d'enregistrement de l'unité de production, notamment aux impôts (Agepe, 2022). Dans cette optique, nous allons considérer comme entreprise informelle, toute entreprise qui ne dispose pas de déclaration fiscale.

II. NOTIONS SUR LA FORMALISATION DES ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL AU SECTEUR FORMEL

Les petites et moyennes entreprises/ industries présentent des possibilités susceptibles de constituer un véritable point de départ d'une industrialisation en République Démocratique du Congo. Le rôle de l'Etat face au développement de ce secteur économique est alors déterminant est très déterminant.

- Le secteur de la petite et moyenne entreprise/ industrie dans la ville province de Kinshasa se caractérise par un grand nombre particulièrement élevé d'unités du type informel et par le fait même, de sa faible intégration à l'économie. Nous pouvons dire que cette situation est due principalement surtout au coût souvent très élevé de la formulation des affaires, et à la forte bureaucratie ainsi qu'aux diverses tracasseries qui caractérisent l'appareil de l'Etat.
- L'ampleur du secteur informel constitue aussi un sérieux handicap parce qu'il limite de manière drastique la possibilité de bâtir en République démocratique du Congo un secteur de la petite et moyenne entreprise/industrie intégrée, forte et aussi susceptible surtout de contribuer de façon satisfaisante aux objectifs de développement très efficaces pour faire face aux grands défis de l'heure.
- La lutte contre tous les facteurs qui motivent la persistance et aussi la croissance du secteur informel constitue à notre humble avis de ce fait, un élément très important de la stratégie du développement.

2.1. Secteur informel comme amortisseur de la pauvreté.

Nous devons retenir qu'il y a bien longtemps que les indicateurs de croissances dans les pays d'Afrique subsaharienne en général, et en particulier en République démocratique du Congo sont au rouge ; signalant surtout la dégradation d'une société et aussi l'accélération de la pauvreté. Un constat alarmant en est que la grande partie de la population de cet espace vit avec moins de cinq dollars par jour, dans ce contexte où santé, éducation, et nutrition coûtent de plus en plus cher. Les experts internationaux ont toujours été sidérés devant cette situation lorsqu'ils se posent la question de savoir comment cette population réussit à se nourrir, à se soigner, et à se vêtir, bref à survivre. La réponse à cette inquiétude est donnée par le secteur informel.

Ce dernier apparaît comme un régulateur de crise et aussi de la pauvreté permettant à la population d'initier différentes activités génératrices de revenus. C'est dans cette optique que de milliers de petits commerçants achètent et vendent tout et partout.

Le secteur informel est ancré dans les habitudes collectives et est devenu par-là, une originalité permettant d'identifier les sociétés congolaises. Il est donc certain que qu'il occupe une place de choix dans le vécu quotidien des kinois et kinoises, encore qu'il se présente comme un important palliatif au non emploi.

Nous signalons que l'échec des politiques publiques et des plans de développement a généré une dégradation accélérée de la situation économique de la République démocratique du Congo en général et de la ville de Kinshasa en particulier. De là, le secteur informel est venu à la rescousse en offrant des possibilités d'occupations, mais aussi et surtout des moyens pour satisfaire des besoins essentiels de la population. Au jour d'aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il est reconnu au secteur informel un atout d'amortisseur de pauvreté.

2.2. Importance de la formalisation des activités du secteur informel au secteur formel.

Le secteur informel est un secteur non structuré, animé par les opérateurs économiques souvent formés surtout sur le tas, n'ayant surtout pas une formation très solide et aussi dépourvus de moyens financiers et techniques, échappant à une structure organisée ou formel, à la législation, aussi à la réglementation et enfin à la protection sociale. Ces unités soient elles de production, de service ou encore de distribution, ne sont ni enregistrées, ni déclarées dans les statistiques officielles, et se situent habituellement en marge des marchés organisés des institutions financières de services publics et d'équipements sociaux, c'est-à-dire qu'elles ne sont ni reconnues, ni soutenues et non plus ni réglementées par l'Etat et fonctionnent en dehors de la loi.

La République démocratique du Congo, en dehors des différents problèmes épinglés, a connu plusieurs autres problèmes internes notamment :

- les différentes politiques et économiques non adaptées et aussi non appropriées ;
- la crise économique ainsi que les pillages de 1991 et 1992 de triste mémoire ;
- les différentes guerres d'agression dans l'Est du pays.

Toutes ces situations ont eu pour conséquences, la fermeture et le ralentissement des activités dans certaines entreprises publiques, la mise en chômage de beaucoup d'employés etc.

2.2.1. Objectifs de la formalisation

Nous devons retenir que formaliser les activités du secteur informel dans la Ville de Kinshasa doit tenir compte des réalités propres, afin que ces activités puissent réellement participer à la croissance économique, à la croissance des richesses et à des emplois dont la population a besoin, et aussi à la professionnalisation et à la promotion de chaque catégorie d'activités. Il est donc impérieux et nécessaire pour le législateur OHADA de prendre en compte ce secteur sur le plan juridique pour sa normalisation (Hugon, op.cit., p.18)

L'avantage que représente la formalisation de l'informel réside dans l'élargissement de la base de la croissance et du développement économique du notre pays.

En réalité, il y a de lieu de retenir que l'informel a toujours existé à côté du formel, tant dans nos pays sous-développés que dans les pays développés. C'est aussi ici le lieu de rappeler, comme le reconnaît (Mbaya Mudimba, p.20) que l'action des entreprises privées ne peut mieux contribuer au développement d'une nation que lorsqu'elle se situe aux concepts de système économique libéral et du système économique de planification centralisée. De cette façon, l'entité privée va fonctionner en ayant comme objectif la rentabilité économique par le jeu des mécanismes du marché, de la justice et de la sécurité sociale. Ainsi, l'informel a envahi toutes les activités économiques. Les échanges ainsi que le commerce sont devenus l'apanage du secteur informel et de la fraude. Dans la formalisation des activités de l'informel, tous les domaines d'activités et les métiers y seront surtout représentés avec la prédominance des activités commerciales, suivis des activités de production et de transformation. Cette prédominance des activités commerciales est surtout due au fait qu'à Kinshasa, on y trouve plus d'activités commerciales qui constituent l'existant.

2.2.2. Obstacles et contraintes à la formalisation du secteur informel

Beaucoup d'opérateurs informels avancent plusieurs raisons pour défendre leur statut informel. Ces raisons sont nombreuses et dépendent surtout de beaucoup de facteurs. Il sied de signaler que, de toutes ces informations récoltées, le secteur informel est caractérisé surtout par :

- un mode de gestion de l'établissement ;
- une spécificité au niveau de statut juridique, de l'enregistrement administratif, ainsi que de la production sociale ;
- une importance des salaires et ;
- une participation d'autres catégories de main d'œuvre au niveau de processus de production (Critère d'ordre économique et aussi social).

Les problèmes du secteur informel pour sa formalisation sont :

- la faiblesse du capital et/ou de son absence ;
- la non-possession de pièces officielles ;
- le problème de non accès aux marchés publics,

- l'impôt sur les bénéfices non payé ;
- le manque de formation des acteurs ;
- l'accès difficile aux sources de financement.

Les raisons avancées par les acteurs de ce secteur pour justifier leur informalité sont les suivantes :

- la crainte des charges fiscales
- la complexité des procédures de formalisation ;
- la faible taille de l'activité, ainsi que le coût très élevé de formalisation.

2.2.3. Stratégie de la formalisation du secteur informel

Pour formaliser et aussi sécuriser les activités du secteur informel, les stratégies suivantes peuvent être arrêtées :

- faire l'identification des différents obstacles appropriés à chaque domaine d'activité du secteur informel,
- faire la mise en place d'une fiscalité souple adaptée à la nature des unités informelles avec la participation des concernés,
- mener une sensibilisation auprès des acteurs et des associations du secteur informel au coût et avantages de la formalisation afin de jouer le rôle qui est le leur dans la croissance économique de la ville province de Kinshasa.
- penser aussi à l'élargissement des marchés de ces unités informelles surtout par l'accès aux marchés publics ainsi qu'une meilleure articulation entre sédentaires producteurs et ambulants ;
- la formation des acteurs sur ce que c'est l'impôt et de son usage pour l'intérêt national de la société.

III. FORMALISATION COMME FACTEUR D'INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL AU SECTEUR FORMEL

3.1. Enjeux de la formation dans le passage du secteur informel au formel

Le secteur informel kinois reste très actif et représente à ce jour une proportion importante d'entrepreneurs et dont l'apport socio-économique au développement reste perceptible.

Il y a lieu de confirmer à ce jour qu'il présente un bilan très éloquent comme le font apparaître certains indicateurs, nous pouvons citer :

- le maintien de quelques emplois utiles assurant une certaine stabilité sociale ;
- le maintien des activités de production ainsi que la distribution, nonobstant le vide laissé par la disposition de certaines grandes entreprises durant toutes ces années de crise multiforme.

3.2. Enjeux au niveau des entrepreneurs

Il sied de signaler qu'il est indéniable que les besoins en formation soient exprimés par les micro-entrepreneurs du secteur informel. La plupart d'entr'eux se débrouillent dans un environnement très difficile dont ils ne maîtrisent pas des paramètres. Nous citons les relations avec différentes administrations compétentes, la clientèle, la concurrence, les technologies appropriées, les leaderships c'est-à-dire la conduite des hommes, etc. Il est à noter que la formation apporte aux petits entrepreneurs intéressés la possibilité de quitter cet état et d'avoir la capacité de gérer et d'apprendre c'est-à-dire de rentabiliser certains facteurs de production, ceci pour contribuer au progrès du pays tout entier. Nous pouvons aussi affirmer sans risque d'être contredit que, biens formés et stimulés par l'instauration d'un cadre institutionnel librement consenti, les petits entrepreneurs du secteur dit informel seront suffisamment motivés à rejoindre le secteur formel.

3.3. Enjeux au niveau de l'Etat

- Les enjeux au niveau de l'Etat contribuent à la promotion de l'interdépendance entre les petites et les grandes entreprises à travers la sous-traitance et cela grâce à la mise à niveau et aussi à l'adaptation des entrepreneurs aux conditions nouvelles ;
- Elles contribuent aussi à la régulation des rapports fructueux entre les administrations et les petits entrepreneurs.

Ces derniers, devenus des interlocuteurs, ils peuvent proposer des modifications éventuelles de la réglementation. Un tel climat de dialogue peut aussi construire et favoriser une mise en place progressive d'un cadre institutionnel incitatif.

3.4. Objectifs de la formation et de son contenu

La formation doit en principe constituer une réponse aux besoins des principales parties ainsi qu'aux attentes des intéressées ; l'Etat congolais ainsi que les entrepreneurs.

Après avoir traduit ces attentes en objectifs, on propose aussi des contenus de matières y relatives. S'agissant toujours de la formation, il a été mis en exergue l'insuffisance des capacités managériales et techniques.

Nous pouvons assigner à la formation des entrepreneurs les objectifs globaux suivants, il s'agira notamment d'amener les bénéficiaires à :

- rechercher régulièrement les informations spécifiques ;
- choisir les filières d'activités porteuses ;
- améliorer aussi la qualité de la production ;
- renforcer les capacités techniques ;
- développer l'esprit d'entreprise et exercer le leadership ;
- connaître l'esprit et se formaliser avec l'environnement de l'entreprise.

Nous devons aussi reconnaître que l'enseignement et la formation à l'entrepreneuriat permettront d'avoir un double effet : premièrement, avoir un impact aussi considérable sur la performance des entrepreneurs en aidant à augmenter les chances de survie de leur entreprise. Dans une étude du Kouffnar center (Charney et Libecap, p.12) ? Il est révélé que lorsque l'enseignement comporte un apprentissage à l'entrepreneuriat, les probabilités de création des nouvelles entreprises et d'exercices d'un travail indépendant s'accroissent surtout dans les entreprises économiques et la satisfaction personnelle des individus ayant créé les entreprises augmentent. Bien que difficile à mesurer, le deuxième effet est lié à l'impact à long terme que la formation à l'entrepreneuriat peut avoir sur l'esprit d'entreprise et sur les mentalités vis-à-vis de cette activité.

3.5. Du contenu

En ce qui concerne le contenu de la formation, nous pouvons retenir les éléments ci-après sur l'esprit d'entreprise et la gestion de l'entreprise. Par l'esprit d'entreprise l'on entend d'abord la réponse à la question : « Comment créer sa propre entreprise ? ». Les éléments liés à la définition de l'entrepreneur et de l'entreprise dans un contexte environnemental précis sont constitutifs au contenu de la formalisation notamment la qualité entrepreneuriale, les aspects juridiques, les démarches administratives ; les réglementations diverses du secteur d'activité choisi, le marché, la clientèle, la concurrence ; les coûts divers, ainsi que le plan d'affaires (business plan). L'étude de Kouffmar a également montré qu'en moyenne, les petites entreprises employant des personnes diplômées en entrepreneuriat affichent une forte progression du chiffre d'affaires et de l'emploi que celles qui emploient de personnes qui ne sont passées par des écoles d'entrepreneuriat. Pour la gestion : c'est la réponse à la question : « Comment gérer son entreprise ? » est au centre. La comptabilité simplifiée, l'achat et vente, la négociation commerciale et la gestion des approvisionnements sont des éléments indispensables à prendre en compte.

Il est recommandé de former des groupes homogènes du point de vue des secteurs d'activités en vue de favoriser les échanges fructueux d'expériences étant donné l'identité de leurs problèmes. A la lumière de ce qui précède, on peut considérer que les questions relevant de l'enseignement et de la formation à l'entrepreneuriat méritent une attention particulière de la part des pouvoirs publics notamment les suivants :

- intégrer les questions entrepreneuriales dans le système d'enseignement scolaire, de façon cohérente et systématique non pas seulement dans le but d'enseigner des compétences entrepreneuriales, mais aussi de favoriser l'émergence d'une population entrepreneuriale, à tous les niveaux de l'enseignement, et plus généralement, une société d'entrepreneurs ;
- augmenter les financements publics consacrés à l'enseignement et à la formation à l'entrepreneuriat en particulier pour améliorer les moyens en matière de formation des enseignants, ainsi que pour élaborer des programmes scolaires et des cursus axés sur l'entrepreneuriat ;
- promouvoir différentes formes de partenariats publics ou privés allant de contrats de stages aux entreprises à des financements privés, entre les institutions publiques d'enseignements et de recherche et le secteur privé, les petites et moyennes entreprises/industries en particulier.

Les petites et moyennes entreprises/industries formelles sont confrontées à un environnement politique et économique défavorable ainsi qu'à un cadre réglementaire inadapté et mal appliqué. Cette situation, qui les a mises dans l'état d'essoufflement, a engendré une forte baisse de leur activité. La part de l'économie informelle quant à elle, s'accroît continuellement dans la création des richesses et des emplois au point que le secteur informel représente une part dominante de l'économie de la ville-province de Kinshasa. En dépit de ses faiblesses, le secteur privé a évolué, depuis environ trois décennies dans un environnement particulièrement difficile.

CONCLUSION

Après avoir présenté notre sujet sur la formalisation des activités du secteur informel cas précis de la ville de Kinshasa, nous pouvons retenir que la gestion de ces entreprises, les possibilités éventuelles de transformation de ses unités informelles en petites et moyennes entreprises/ industries viables peuvent constituer le véritable point de départ d'une industrialisation en République Démocratique du Congo et plus particulièrement à Kinshasa.

Il y a trois raisons essentielles qui peuvent justifier l'étude du secteur informel :

- l'accroissement du secteur informel induit par une augmentation de la pression fiscale. En considérant la courbe de Laffer, la baisse de recettes fiscales est possible ;
- l'extension souvent de l'économie informelle est considérée comme une réaction à la sur fiscalisation des entreprises et des initiatives privées ;
- les mesures de politique économique sont souvent inefficaces si elles sont basées sur des mauvais indicateurs de l'état de l'économie, ou si elles ne tiennent pas compte du secteur informel.

Nous pouvons dire pour le cas de la République Démocratique du Congo et particulièrement pour la ville de Kinshasa que l'analyse du secteur informel est indispensable parce qu'il faut prendre une option définitive pour l'avenir de l'économie toute entière. En effet, étant donné qu'il est impossible « d'éradiquer » le secteur informel, il convient de considérer son dynamisme comme une opportunité pour l'économie congolaise, auquel cas, il faudra un encadrement pour son intégration progressive au secteur formel.

Aussi, pour transformer le secteur informel en secteur formel, il suffirait surtout d'y mettre des moyens financiers en particulier, de faciliter l'accès et aussi d'assurer aux entrepreneurs une certaine formation surtout à la gestion et aussi à la technologie.

L'Etat, face aux activités informelles, a une attitude très ambiguë, comme nous l'avons déjà indiqué. Les entrepreneurs du secteur informel ont souvent une vision totalement négative de l'Etat qui non seulement ne leur apporte pas un soutien ou une aide mais est souvent vu comme nuisible à yeux. Il appert donc que la nécessité de cette formalisation est évidente en commençant par la mise en place des critères de sélection, et aussi de saisir des unités de production informelles plus ou moins structurées, et aussi fiables pour une amélioration de l'assiette fiscale.

BIBLIOGRAPHIE

- BUABUA WA KAYEMBE, M. (2014) La fiscalisation de l'économie informelle au Zaïre, Kinshasa, PUZ.
- Bureau International du Travail, (2017), Statistiques de l'emploi dans le Secteur informel, Quinzaine conférence internationale des statisticiens du travail Rapport III, Genève.
- CHARME, J. (1987) Débat actuel sur le secteur informel, in Revue Tiers Monde, T.XXIII, n°122, octobre-décembre.
- HERT T. (de) et S. MARYSSE (1996) L'économie informelle au Zaïre : survie et pauvreté dans la période de transition, n°21-22, CEDAF, le Harmattan, Bruxelles.
- HUGON P. (1980), « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production ou Capital. Peut-on dépasser le débat ? Revues Tiers Monde, volume XXI n°82.
- KALALA, K.M (1993) introduction à l'économie du Zaïre, Kinshasa GRIGED.
- LUMONANSONI MAKWALA, F (2016) Pratique de la Théorie financière dans l'entreprise, gestion financière, 3^{ème} éd. Madose.
- MACGAFFEY J. et AL. (1991), the real economy of Zaïre : the contribution of Smuggling and other unofficial activities to national wealth, London-Philadelphia, James Curry-university of Philadelphia Press.
- MBAYA M. et P.STREIFFELER, (1999) Secteur informel au Congo-Kinshasa, stratégies pour un développement endogène, Ed. Universitaires Africaines.
- PORTA (La) et SHLEIFER (2014) « The unofficial Economy and Economic Development » Proskings Papers on Economic Activity.
- Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo PRONADEC septembre 2020.
- TENDLER, J. (2002), « Small Firms, the informel Sector, and the devil's Deal » IDS Bulletin [Institute of Development Studies], vol.33, july.
- THEODORE N., (2016), « L'informalité et la Sélectivité Stratégique de l'Etat : La montée de l'emploi précaire dans l'industrie de la construction aux Etats-unis, Lien Social et Politiques.